Centre
de services scolaire
des Affluents
Québec

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022
Le mercredi 10 novembre à 19h
École aux-Quatre-Vents

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève »

ORDRE DU JOUR

	SUJETS	I/C/A	
1.	Ouverture de la séance		Présidente
2.	Prise des présences		Présidente
3.	Vérification du quorum		Présidente
4.	Période réservée au public (10 minutes maximum)	A	Présidente
5.	Adoption de l'ordre du jour	A	Présidente
6.	Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2021	A	Présidente
7.	Information de la présidente	I	Présidente
8.	Étude des dossiers 8.1 <u>Dossiers et prise de décision</u> 8.1.1 Budget mise à jour 8.1.2 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2021-2022 8.1.3 Calendrier « éducation à la sexualité » 8.1.4 Activités éducatives 8.2 <u>Dossiers de consultation</u> 8.2.1 Critères de sélection de la direction 8.2.2 Photos scolaires 2022-2023 8.2.3 Obligation de consultation des élèves (1 x année) 8.3 <u>Dossiers d'information</u> 8.3.1 Covid-19 bilan mensuel 8.3.2 Normes et modalités 2021-2022 8.3.3 Horaire préscolaire et autobus 2022-2023	 A A A A C C C I I I	
9.	Suivi régulier 9.1 <u>Service de garde</u> 9.2 <u>Comité de parents</u> 9.3 <u>Information du personnel enseignant et de soutien</u>	 I I I	
10.	Varia	I	
11.	Date de la prochaine rencontre : 14 décembre 2021 (si besoin)	I	
12.	Levée de la séance	A	

I = Information **C= consultation** **A = approbation ou adoption**

Geneviève Pigeon
Présidente

Solange Pratte
Directrice